

Insécurité et violence au sein de l'espace universitaire : Arrêt total des activités pédagogiques au sein de la Faculté d'Histoire et de géographie

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 13 MARS 2020

563

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Corruption

Hadi Niangado, Honorable ou prédateur foncier ?



Lutte contre l'enrichissement illicite : Échange entre l'OCLEI et les banques maliennes



Actualité du CSDM : Le CSDM à l'Ambassade de Chine et au HCME

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Corruption : Hadi Niangado, Honorable ou prédateur foncier ?	P.4
Brèves	Commission Vérité Justice Et Réconciliation : La présentation du rapport final !	P.10
	Sit in à l'académie de Sikasso : Les enseignants demandent le départ du DAE	P.10
	Justice à double vitesse : Cet autre danger de la démocratie!	P.11
	Audition de Bassidi Dembele (roi 12 12) au pôle économique : Les nouveaux éléments de nos investigations	P.11
	Mali Budget : 48,932 milliards F CFA pour les 08 institutions de la République en 2020	P.12
	Marche des enseignants hier à Bamako : La police charge violemment les manifestants	P.12
	Equipement militaire : L'Australie fournit des armes au Mali mais aussi à la Libye	P.13
Actualité	3ème session du Conseil d'Administration du Service National des Jeunes : Le défi de faire du SNJ un centre de référence en Afrique !	P.15
	25ème Conseil d'Administration du CNREX-BTP : Des défis énormes à relever	P.17
	Conseil d'Administration de l'AMAP : Baisse de plus de 22% du budget annuel	P.18
	Faculté de Médecine au Point G : Don de Sang pour Soutenir les FAMA	P.19
	Insécurité et violence au sein de l'espace universitaire : Arrêt total des activités pédagogiques au sein de la Faculté d'Histoire et de géographie	P.20
	Lutte antiterroriste : « Barkhane » dit éliminer au Sahel une centaine de combattants par mois	P.21
	Lutte contre l'enrichissement illicite : Échange entre l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite et les banques maliennes	P.22
	Actualité du CSDM : Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne à l'Ambassade de Chine et au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur	P.24
Politique	Convocation de l'imam Mahmoud Dicko : L'autorité de l'État malien bafouée et la Justice affaiblie	P.26
	IBK et les leaders Religieux: Amis d'hier, ennemis d'aujourd'hui !	P.27
Culture & société	Après son 2è mariage : Voici ce que risquent la star Alpha Blondy et Hamed Bakayoko	P.31
International	Présidentielle en Côte d'Ivoire : Le FPI tacle le bilan d'Alassane Ouattara	P.32
	3ème mandat : Issoufou félicite ADO et envoie un message fort à Alpha Condé...	P.32
Sport	Championnat national : Le rêve brisé de L'USC Kita	P.33
	Côte d'Ivoire/football : Didier Drogba au centre d'un scandale	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.10



P.19



P.26



Corruption : Hadi Niangado, Honorable ou prédateur foncier ?



Le prêcheur Bandjougou Dombia vient d'être condamné à deux ans de prison ferme. Il reste que son affaire n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Comme un train qui peut en cacher un autre (ou même plusieurs autres), il s'avère que le marabout est une des multiples victimes d'une vaste escroquerie foncière d'Etat qui menace d'expulsion des milliers de famille installées à Ntabacoro ou s'est tenu le meeting à l'issue duquel les propos qui lui ont valu son embalement ont été tenus. Mais, au-delà de l'affaire du prêcheur, se profile celle du député de la Commune 2 l'honorable Hadi Niangado que dénonce vertement Mohamed Ali Bathily, président de l'association politique APM, ancien ministre de la Justice puis des Domaines et des Affaires Foncières de Ibrahim Boubacar Keita dont il fût proche avant de s'en éloigner et père de l'activiste Ras Bath. Au point que l'on se demande, au regard des méthodes de flibustier qui lui sont imputés s'il s'agit d'un Honorable ou d'un prédateur foncier, bandit à col blanc ?

« Jugez Hadi Niangadou » a dit Mohamed Ali Bathily. Qui est Hadi et pourquoi faut-il le juger? Originaire de Nioro du Sahel Hadi Niangadou est député élu en Commune 2 du District de Bamako. Presqu'analphabète ou au mieux semi-lettré, il a pu se hisser, au prix de mille et une contorsions à la 2ème vice-présidence de l'As-

semblée nationale du Mali. Comment ? En jouant la carte gagnante à tous les coups, celle du joker du moment ou mieux le sésame : être au service de Karim Keita, être son factotum. Avant de revenir sur les graves accusations portées à l'encontre de « l'honorable député » par Mohamed Ali Bathily, voyons ensemble le parcours politique sinueux de Hadi alias Joe Walaki (tout un programme).

Militant du CNID et autoproclamé fan de Moutaga TALL dont il était un des thuriféraires, Hadi Niangadou réussit à se faire élire député de la Commune 2 sous les couleurs de cette formation avant d'en démissionner et trouver un refuge politique à la CODEM dont il devint un des vice-présidents. A l'époque déjà, c'était sous la transition, la CODEM disposait d'un atout majeur : son secrétaire général David Sagara était ministre des Domaines et des Affaires Foncières et Hadi un spéculateur foncier sous le couvert d'une agence immobilière qui peinait à s'affirmer.

Fricotant alternativement avec Soumeylou Boubeye Maiga et Soumaila Cissé, il finira par trouver sa voie en quittant la CODEM, qui entre-temps avait perdu le ministère des Domaines et se met sous les ailes protectrices de l'honorable Karim Keita. Et dans un jeu de rôles particulièrement bien rodé, il crée un parti politique qui, comme quelques autres formations avant lui, se spécialise dans l'achat de députés, de conseillers municipaux et de maires.

Que reproche Mohamed Ali Bathily à Hadi Niangadou ? Selon lui, « **l'affectation des sites concernés au Ministère de l'Habitat a été adoptée aux fins de construction de logements sociaux par l'Office Malien de l'Habitat.** Voilà donc la raison de





l'expropriation. Et le site en question ne pouvait dès lors être affecté à une autre utilisation que celle fixée la loi : la construction de logements à caractère social ! Mais l'endroit étant désormais vide et inoccupée, des spéculateurs comme il en existe à profusion à Bamako, ont vu là une opportunité. Il s'agit entre autres d'Ibrahima Sylla, Commandant de cercle [Préfet] de Kati, le Sous-préfet de Kalaban du nom de Goïta... Ils se sont mis à vendre les parcelles sur le site en question et à produire des documents administratifs y

afférents. Nul ne peut prétendre qu'ils ont effectivement reversé les montants perçus dans les caisses de l'Etat dans la mesure où le même Etat ne saurait exproprier des personnes et ordonner par la suite la vente des parcelles en question et encaisser les dividendes. »

Mais ils ne sont pas seuls. Mohamed A. Bathily reproche à l'ancienne responsable des Domaines de Kati, Ilam Niang, qui a d'ailleurs fait un passage par la case prison, d'avoir ponctionné 60 hectares au profit du député Hadi Niangadou sous le fallacieux prétexte de com-

pensation de terres situées à Kati et prétendument lui appartenir. Et qu'à fait Hadi de ces terres appartenant à l'Etat ? Il les aurait revendus ...à l'Etat pour la bagatelle de 2,5 milliards payés malgré l'opposition du ministre de tutelle qu'il était et les réserves formulées auprès du ministre des Finances de l'époque et qui est l'actuel Premier Ministre Boubou Cissé. Et ces terres ont été réattribuées au même Hadi Niangadou pour être vendus à des députés qui ont édifiés des villas cossues sur des espaces ayant fait l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique.





Et Bathily de crier sa révolte « Dans le cas présent, les pauvres en question n'ont rien vendu du tout. Ils veulent juste un toit. Mais Hadi lui, a vendu des biens de l'Etat le quel s'est d'ailleurs acquitté en partie du montant demandé par le vendeur ! Et de l'autre côté, le même Etat tente de déloger des pauvres qui cherchent juste à s'abriter.»

Cette révolte a conduit l'ancien ministre à porter plainte auprès du Pôle économique du Tribunal de la Commune III. Bien évidemment sans succès. Malgré un scandale d'une extrême gravité selon Bathily « Voyez-vous ? L'on attribue injustement 60 Hectares des terres de l'Etat à un seul individu. Ce dernier fait une ponction de 30 hectares qu'il vend ensuite au même Etat. Le même individu s'en va ensuite chercher des marchés de construction au niveau du même service d'Etat où on lui attribue la construction sur les mêmes terrains, de logements sociaux... Voyons donc ! C'est comme si nous autres travaillons et Hadi Niangado vient juste cueillir les fruits de nos labeurs. Et c'est avec cet argent, qu'il vient chercher d'autres avantages et privilèges ! L'essentiel pour ces personnages, c'est de dire tout simplement qu'ils soutiennent le Président de la République ! C'est tout ! » Et de conclure sur ce point « L'Etat a payé entre

6 à 7 milliards pour avoir ces terrains suite au processus d'expropriation ! Montants entièrement payés ou en instance d'être payés !

Une affaire très simple ! Mais nos différentes plaintes ont été classées sans suite ! Si Hadi est innocent, doit-on tenir les autres pour coupables ? Hadi et Cherif Haïdara (un autre député impliqué dans le scandale) ont fait pire que ces gens-là dont le seul tort est d'être pauvres ! » Et que nul ne vienne à dire que le dossier est com-

plexe « L'on ne saurait prétendre que l'affaire est confuse ! Faux ! Tout est clair et net ! Et tout le monde le sait, y compris les gouvernants ! »

D'ailleurs, en son temps, le dossier s'est invité à l'Assemblée nationale qui s'est auto-protégée « Souvenez-vous ! Alors Ministre, j'ai été interpellé par l'Assemblée Nationale au sujet de ce même dossier NTabacoro. J'ai dit exactement la même chose : Hadi et les siens se sont accaparés des terres qu'ils ont vendues aux parlementaires que vous êtes ! Rien ne s'est passé par la suite ! Rien ! J'ai été interpellé tout simplement parce que j'ai dit que ce n'était pas normal !

Voyez-vous ? Ces législateurs ont tout bonnement refusé que la loi qu'ils adoptent eux-mêmes leur soit appliquée » Mais « La vérité est en train de rattraper tout le monde aujourd'hui. Le terrain en question a été acquis par l'Etat malien pour y construire des logements sociaux et non de grandes villas cossues comme celles des Députés en question ! Le principe d'expropriation pour cause d'utilité publique a été violé ! ».

Où va le Mali dans ces conditions ? Comment éviter les crises sociales si le pauvre est constamment piétiné et ses droits sacrifiés. Bandiougou Doumbia dort en prison. Pour défendre une cause juste il a tenu des propos sans doute inacceptables. Mais la cause demeure juste et le festival des brigands continue de plus belle dans le Mali de IBK.

■ MOCTAR SOW



Arouna Modibo TOURÉ

Ce matin, j'ai présidé le conseil d'administration du Service National des Jeunes (SNJ). Les défis sont nombreux mais nous sommes mobilisés pour assurer une formation civique, militaire et professionnelle à nos jeunes et faire du SNJ un centre de référence en Afrique #Mali



Brahim Doumbo

VIRUS CORONA : ET SI ON EMPÊCHAIT LES VOYAGEURS EN PROVENANCE DES ZONES CONTAMINÉES DE RENTRER SUR LE TERRITOIRE



Jeune Afrique

Après dix jours d'audit du fichier électoral guinéen, les experts de la Cedeao viennent de rendre leur rapport à la Commission électorale guinéenne. Ils préconisent notamment d'écarter du fichier électoral 2,4 millions d'électeurs sans pièces justificatives qui y figurent.



RFI

Alors que le retrait des troupes américaines d'Afghanistan est entamé en Afghanistan comme le prévoit l'accord de Doha signé le 29 février dernier, les tensions persistent entre talibans et le gouvernement de Kaboul. Le dialogue inter-afghan devait commencer le 10 mars. C'était une condition de l'accord. Mais des points de blocage persistent au sujet de la libération de 5 000 prisonniers talibans.



Au #Mali, toujours pas de cas déclaré de #coronavirus, mais un dispositif de prévention a été mis en place depuis déjà plusieurs semaines. #COVID19

Précisions David Baché #RFImatin

Niger: 9 soldats tués dans une attaque à Ayorou près de la frontière malienne <https://rfi.my/5XvC.t>

Bouba Fané

Un Premier Cas confirmé à Abidjan nous sommes de cœur avec nos frères ivoiriens que Dieu nous préserve de ce virus



Lamine Coulibaly

Réunion d'appréciation des activités 2019 et de consolidation du plan d'action 2020 du Comité de pilotage -Renforcement de la Gouvernance du Secteur de la Sécurité au Mali financé par le Royaume des Pays Bas s'est tenue ce mardi 10 mars 2020 au siège de DCAF Mali regroupant (décideurs-technicien de la RSS- medias-OSC-PTF). La Gouvernance du Secteur de la Sécurité, une inclusion civile et démocratique !



Maliweb Infos

La mauvaise gouvernance, la non tenue de ses engagements, l'immixtion de sa famille dans la gestion des affaires publiques, la situation désastreuse du pays et bien d'autres maux..., voilà, entre autres, les accusations formulées contre le président IBK par certains leaders religieux, notamment le chérif de Niéro et Mahmoud Dicko. Et du coup, les relations entre le chef d'Etat et ces deux religieux sont passées du soutien (complicité ?) à la mésentente totale.



Ambassade des Etats-Unis au Mali

Bravo à l'équipe malienne de cyclisme, qui s'est classée cinquième parmi 11 nations au Tour Inter-



national du Sahel, en Mauritanie. Le Mali était représenté par quatre jeunes cyclistes à ce tournoi sous-régional. Encore une fois félicitations aux jeunes sportifs. #USAMali

Bennchico Savadogo

Il faut respecter Donald Trump, un homme qui se soucie de son pays, en interdisant tous les vols en provenance de l'Europe.



Samba Bling Tamega

Ayiwa !!! Il faut sauver l'école malienne et l'année scolaire!
Vivement une année blanche.



Actuel Média

Couverture photo-Actuel Média.
Cérémonie de lancement de la deuxième édition MARATHON ENTREPRENARIAT sous le thème " LEADERSHIP ENTREPRENEURIAL" , parrainé par Abou Guittaye, ce jour mercredi 11 Mars 2020 à l'université privé IPSMART à Niamakoro Cité UNICEF.



RFI Afrique

L'Afrique est encore relativement épargnée par l'épidémie de coronavirus, mais des cas de contaminations sont apparus dans plusieurs pays du continent. Des cas majoritairement importés d'Europe, l'un des principaux foyers de l'épidémie. Les pays africains s'organisent donc pour limiter sa propagation. Retour sur les principes mesures qui touchent désormais les voyageurs.



Gouvernement du Mali

Jeudi 12 mars 2020 L'ouverture de la 7ème session du conseil de surveillance du projet de développement de valorisation de la production laitière au mali (PRODEVALAIT)



Adama Sogodogo

COVID 19 : Qu'aurait fait la France si le Mali se trouvait à sa place ?



Bams Cissé

Moussa Oulen Traore
Emission diaspora : Avec Mr Bams bouyé Cissé,



chargé de la communication du CSDM- France, président de l'agence de communication "solution consulching."
Le thème : difficultés de la diaspora malienne en France et son investissement au mali.
Rendez vous ce lundi à 14h UTC sur énergie tv



Mokobe

Match à 8 clos victoire du PSG le débat est clos on est en quart de finale j'étais stressé comme si j'attendais les résultats du Bac Merci le PSG , l'état d'esprit était irréprochable des vrais guerriers à nous la victoire



Moussa Baba Coulibaly

"En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux". Marc-Aurèle



Baxi Zapata Baxi

Awa Maiga

Je ne comprends pas le silence des parents d'élèves. Voulez vous enterrer l'école malienne ?



Séga DIARRAH

#Mali : Que la cause soit légitime, sympathique, ridicule, bizarre , minoritaire ou tout ce que vous voulez : la réponse des forces de "L'ordre" est systématiquement de cogner. On n'imagine pas qu'ils agissent sans avoir eu des consignes : ce sont des fonctionnaires de police !



Replying to @ocisse691 Au regard des images des blessures, la riposte était clairement disproportionnée ! Notre police a tout de même une certaine expérience dans le cadre du maintien d'ordre. Les policiers n'appliquent que les consignes de la hierarchie.

Mali : Nous n'arrivons pas à vaincre les terroristes à cause de nos responsables corrompus et instables! il suffit de les remplacer pour gagner ! Si on accepte: *de rompre avec l'ONU (Etape 1) * la charia (Etape 2) Qu'est ce qu'on deviendra quand le monde libre triomphera?

Nimaga Mahamadou

À la conquête des investisseurs #Houston #Texas, j'ai animé une table ronde avec les femmes et hommes d'affaires autour des opportunités d'investissement au Mali, et rassuré sur le climat des affaires. #TWACC #Maliopenforbusiness

@invest_mali @MaliEmbassyUSA @MaliMaeci @GouvMali



Larmes des pauvres

Replying to @segadiarra

Dans ma lecture à travers le rétroviseur, mes collègues ont voulu forcer le dispositif de la police en em-



pruntant un itinéraire différent de celui autorisé par les autorités communales. Selon vous, que devait être la réaction de la police ?

aBamako

Mali l'artiste malienne Rokia Traoré incarcérée en France.. <http://news.abamako.com/h/231138.html>



Mountaga TALL

CORONAVIRUS : CONSEILS DU GOUVERNEMENT DU MALI - Réduire au maximum les grands rassemblements non-nécessaires ; - Suspendre la tenue des regroupements importants au Mali (conférences, colloques, symposiums, festivals, etc.) QUID DES MEETINGS ÉLECTORAUX ???



https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=114578133483591&id=102191928055545

UNE CANDIDATE ATTAQUÉE ET DÉPOUILLEE A NARA. ALLAH SWT SEUL POURRAIT SAUVER LES CANDIDATS ET LES CITOYENS DE L'INSECURITE DE L'ETAT.

Mamadou Ismaila KONATE

@vieuxmko

#Mali : Les requêtes de @mountagatall sonnent l'impertinence de l'arrêt de la CC qui commet un déni de justice en passant sous silence l'inconstitutionnalité affligeante de la Loi n°02-010 du 5/03/2002 dont l'art 1er viole le caractère universel et égalitaire du scrutin.

Dr Malika Issoufou -First Lady

JUMAA_MUBARAK En ce jour sacré pour l'ensemble de la communauté musulmane, nous souhaitons une bonne prière de vendredi à toute la Oumma Islamique.

Prompt rétablissement aux malades.

Paix à toutes les âmes qui nous ont précédés.

Victoire_Divine à nos Vaillants Soldats.

Protection_Divine sur le Niger et son Peuple.

Protrction_Divine sur l'ensemble des Pays Musulmans.

QU'ALLAH LE TOUT PUISSANT EXAUCE NOS PRIÈRES. #AMINE



Commission Vérité Justice et Réconciliation : « 98% des personnes guérissent »



La Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) était au cœur d'un atelier préparatoire à la rédaction final sensible au Genre. Financé par ONU-Femme, les travaux étaient consacrés à l'autonomisation, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Le rapport final de la CVJR devrait être produit et remis au président de la République et d'autres hautes autorités conformément à notre mandat. Le processus de rédaction a commencé depuis le début de nos travaux, selon notre stratégie d'intervention, et s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Nous avons atteints la phase critique de notre travail, l'écriture du rapport par l'équipe de rédaction », a souligné le Coordinateur de la Sous-commission Etudes, Daniel Coulibaly. Dans le cadre de sa mission, la CVJR est chargé entre autre, d'enquêter sur les cas de violations graves des droits de l'homme individuelles et collectives commises à l'égard des femmes et des enfants. A cet effet, il s'agit de promouvoir auprès des communautés le respect de l'Etat de droit, des valeurs de la Républiques, démocratiques, socioculturelles et de droit à la différence, à expliqué la représentante de l'ONU Femmes, Karin Grimm.

Elle a rappelé que l'ONU Femmes est une entité des Nations unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Elle soutient les Etats membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes. « L'ONU Femmes travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir à l'application effective de ces normes et à ce que les femmes et filles en bénéficient, partout dans le monde », a-t-elle édifié.

En soutenant la participation équitable des femmes et des filles, selon Karin Grimm, l'ONU Femmes a mis l'accent sur cinq domaines prioritaires : renforcer le leadership des femmes et leur participation, mettre fin à la violence à l'égard des femmes, intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité, renforcer l'autonomisation économique des femmes, placer des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

Avant de terminer, le Vice-président de la CVJR, sans oublier les PTF, a remercié l'ONU Femmes pour son appui financier qui a permis l'organisation de cet atelier. « L'importance du rapport final réside en ce qu'il

Sit in à l'académie de Sikasso : Les enseignants demandent le départ du DAE



Le projet de volontariat crée une nouvelle approche de lutte auprès des enseignants. Dans la capitale du Kenedougou, les enseignants de la localité ont pris d'assaut la devanture de l'académie d'enseignement de Sikasso pour demander le départ du DAE.

Pour Bakara Moulika Konaté, un des participants à ce sit in, le DAE (directeur d'académie d'enseignement) est le seul à avoir battu le record de ce projet de volontariat à travers les médias à Sikasso.

Bakara Moulika Konaté, à l'instar de ses collègues, soulève une fuite en avant du premier responsable scolaire : « il demande aux enseignants du fondamental 2 (second cycle) qui sont retenus sur la liste d'attente et qui désirent servir au premier cycle comme généralistes de se présenter à l'académie pour prendre part à la formation »

C'est la raison principale de leur sit in ce matin pour manifester leur mécontentement et demander le départ du DAE. Vont-ils avoir gain de cause? Le temps le dira. Il faut préciser que les choses se déroulent dans le calme en présence des forces de sécurité.

est le résultat le plus visible des travaux de la CVJR et la preuve de l'accomplissement de sa mission », a conclu Hat Ag Bayes.

Durant ces deux jours, cet atelier exploitera au mieux les contributions faites par les participants pour améliorer la qualité du rapport et accélérer le travail afin de produire le rapport final dans les délais impartis à la CVJR, conformément à son mandat.

■ Ibrahim Sanogo

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

Audition de Bassidi Dembele (roi 12 12) au pôle économique : Les nouveaux éléments de nos investigations



Suite à notre annonce liée à une audition de Bassidi Dembele au pôle économique et financier de Bamako, celui qui est surnommé Roi 12 12 est intervenu chez nos confrères d'Ouverture Média pour donner sa version que nous respectons évidemment.

Pour lui, c'est une aberration de penser qu'il puisse se retrouver au pôle économique car, dit-il, il n'est pas un fonctionnaire. Toute chose qui exclut l'éventualité ou la probabilité qu'il puisse être inquiété par les brigades économiques et financières.

Mais auprès de nos sources judiciaires, il ressort que notre opérateur économique était bel et bien auditionné hier Mercredi 11 Mars 2020. Pour évoquer cet épisode, nos équipes sur le terrain rapportent que le roi 12 12 était habillé en boubou Bazin jaune or, avec des chaussures noires et des lunettes couleur dorée.

Il était accompagné par un commissaire dont nous gardons, pour l'instant, l'identité secrète. Il était avec un commissaire principal qui lui servait de chauffeur et qui transportait même son sac » ajoute une de nos sources.

Mais nous savons aussi que ledit commissaire est le chef du protocole d'un ministre et proche du fiston national. Nos radars au sein du tribunal ont détecté que ce commissaire aussi était habillé en boubou tissu gris, dans un style sénégalais avec une coiffure noire.

Le roi 12 12 a été auditionné par le groupe d'enquête du commissaire Sow. Quant au fond du dossier, nous avons appris qu'il serait relatif à un détournement de fonds au niveau du département de l'Agriculture. Une affaire qui tournerait autour de plusieurs millions.

Selon les indiscretions, confirmées par d'autres sources, le grand roi 12 12 était arrivé au pôle économique à 10h et serait reparti à 17h24 minutes à bord d'un véhicule Range Rover 4/4 noir sans immatriculation.

Il aurait par la suite, rejoint son ami député devant le bureau de courtage d'un certain Mamadou Bassoum, contigu à un pressing. C'est surtout cette version que Bassidi Dembele a livré à d'autres confrères à qui il a bien voulu parler.

Il a aussi récusé toute relation d'affaire avec Karim Keïta en jurant la main sur le cœur qu'il n'y a jamais eu de business de 10.000F avec son ami. Le roi 12 12, dont nous apprécions l'esprit d'initiative, estime être

Justice à double vitesse : Cet autre danger de la démocratie !



Facteur de déstabilisation de la paix sociale, la justice à double vitesse est le second danger de la démocratie, le premier danger étant l'inobservation des lois par les pouvoirs publics. Les événements de la semaine dernière nous aurons beaucoup appris sur la tension qui règne dans le pays. Autant dire que la semaine fût riche en émotions. Les rapports de force, ou jeux d'intimidation, auxquels se sont livrés les pouvoirs publics et la société civile ont été très troublants.

D'abord, cette interpellation avortée, signe d'aveux de faiblesse ne rassure pas quand à l'existence d'une justice sociale et impartiale. Lorsque le détenteur de la prérogative puissance publique décide d'entendre un citoyen quelconque, la procédure doit être menée à son terme. Il ne s'agit pas de sanction mais de nécessité de maintenir une constance dans les décisions. Lorsque l'on convoque, même à tort, il faut entendre la personne convoquée, quitte à classer le dossier sans suite. Une convocation avortée, sous la pression, est un aveu de faiblesse.

Ensuite, la tentative d'intimidation avortée déstabilise la paix sociale. La démonstration de force a mis à jour la faiblesse de l'État face aux pouvoirs parallèles qui se sont autoproclamés avec la bénédiction des différents régimes qui se sont succédés. Nous venons donc de rater une belle occasion de réaffirmer l'autorité de l'État.

Par ailleurs, les faits reprochés, publiquement constatés, auraient dû motiver au moins une audition et peut être une mise en garde. Les incitations à la violence, aux antipodes d'une soi-disant désobéissance civile, sont des délits majeurs qui ne peuvent être appréciés en fonction de l'humeur de la masse. Une série de questions nous inquiète au plus haut point désormais!

Doit-on craindre cette justice à double vitesse ? Le citoyen se le demande et cela parce que nous n'avons pas tous la capacité de mobiliser des centaines et des milliers de supporteurs pour faire obstacle à notre convocation. Sommes-nous à l'abri du développement des pouvoirs parallèles à ceux reconnus par la Constitution ? La séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire a-t-elle encore son sens?

La réflexion continue!

■ Dr Moussa Dougouné

serein : «Je suis un revendeur de véhicule, je fais un peu de tout et les autres pays ne font pas confiance aux personnes citées dans de dossiers judiciaires ». Bakary Togola et bien d'autres sont-ils des fonctionnaires?

■ Source Figaro du Mali

Mali Budget : 48,932 milliards F CFA pour les 08 institutions de la République en 2020

Alles seules, trois des institutions de la République, à savoir: la Présidence de la République, la Primature et l'Assemblée nationale, se partagent, en 2020, la somme de 41,7 milliards F CFA. Mieux, le budget de toutes les institutions de la République a augmenté par rapport à 2019. Sauf pour le Haut Conseil des territoriales.

Trop d'institutions au Mali pour peu de résultats

La question a toujours été au cœur des revendications sociales. Le 29 février dernier, lors de son meeting, l'Imam Mahmoud Dicko est revenu sur le sujet. A cette occasion, le leader religieux a exigé la réduction du train de vie de l'Etat. L'Imam Dicko a proposé la suppression de plusieurs institutions de la République qu'il juge «budgétivores». L'Imam Dicko a cité: le Conseil Economique, Social et Culturel, le Haut Conseil des collectivités, le Médiateur de la République, le Bureau du Vérificateur Général, la Haute Cour de justice.

La réduction du train de vie de l'Etat, il en a été question également lors du Dialogue national inclusif. Les participants à ce dialogue, tenu du 14 au 22 décembre 2019, ont recommandé la «réduction du train de vie de l'Etat». Cette recommandation, espérons-le, doit être ressentie sur le budget 2021 de l'Etat dont le processus d'adoption a été lancé le 17 février, par le ministre délégué au Budget près du ministre de l'Economie et des finances, Mme Barry Aoua Sylla. Cependant, une analyse rapide des deux dernières Lois de finances permet de douter de la prise en compte effective de cette recommandation des participants au Dialogue national.

Des budgets en perpétuelle hausse

Au Mali, le Budget des institutions constitutionnelles est en perpétuelle augmentation. Si cette augmentation est parfois logique, généralement, affirme Bassidy Diabaté, Coordinateur du Groupe de Suivi Budgétaire, elle n'a aucun sens et totalement en «déphasage avec les discours officiels». Ainsi, alors que les politiques publiques, conformément à l'Accord pour la paix, prônent une «décentralisation poussée», seul le budget du Haut Conseil des Collectivités territoriales a diminué, en 2020.



«Le budget de toutes les autres institutions a augmenté», dénonce Bassidy Diabaté.

Budget 2020 et 2019 des 08 institutions de la République du Mali

Aux dires du Coordinateur du Groupe de Suivi Budgétaire, il faut «moraliser les dépenses publiques». Alors que le recouvrement est, d'année en année, difficile pour les services d'assiettes, les dépenses publiques doivent être maîtrisées. Sinon, explique le spécialiste, le tohubohu actuel favorise à la fois: le laisser-aller dans la dilapidation des ressources de l'Etat et le détournement des fonds publics.



Marche des enseignants hier à Bamako : La police charge violemment les manifestants



Ce mercredi 11 mars 2020, la marche des enseignants grévistes a vite tourné à une chasse au manifestant à Bamako. De nombreux manifestants ont été violemment matraqués par des policiers décidés d'interdire tout rassemblement ou marche.

Pour exiger l'application de l'article 39 de la loi portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale, le Collectif des Syndicats de l'Education signataires du 15 Octobre 2016 a encore manifesté hier, mercredi, 11 mars 2020, à Bamako. Les capitales régionales, les cercles et communes, selon les responsables syndicaux, n'ont pas été en marge de la manifestation. A la différence des autres marches qui ont eu lieu de façon pacifique sans incidents et sans affrontements avec les forces de l'ordre, cette fois-ci, à Bamako, la marche fût réprimée de violente manière par les forces de l'ordre.

Et pourtant, tout avait bien commencé lors de cette marche qui est partie de la Place de la Liberté avec comme itinéraire le Monument de l'Indépendance pour s'éteindre au monument Colombe. Mais, arrivés au niveau de la place de l'indépendance, les marcheurs furent dispersés par les forces de l'ordre avec des gaz lacrymogènes. La réplique des enseignants ne s'est pas fait attendre. La circulation routière est devenue subitement impraticable. Les enseignants, en colère, ont posé des barricades un peu partout et brûlé des pneus, obligeant les usagers de la route venant de Djicoroni Para ou du deuxième Pont pour se rendre en ville, à rebrousser chemin. Les usagers de la route aussi venant de Dar-salam et du grand marché, étaient obligés de se frayer d'autres voies. « Nous avons toujours fait nos marches pacifiquement. Même celle d'aujourd'hui était faite de manière pacifique. Mais l'Etat en a décidé autrement. Le gouvernement a jugé nécessaire de réprimer notre marche, de nous violenter, de nous agresser. Du coup, nous avons décidé que la marche ne soit plus pacifique, qu'on réponde coup par coup aux attaques des forces de l'ordre avec les moyens de bord», a déclaré Adama Traoré, membre du Sypesco et chargé de communication du comité de Kalabancoro.

Equipement militaire : L'Australie fournit des armes au Mali mais aussi à la Libye

Des entreprises d'armement australiennes livrent des armes à des pays africains souffrant d'instabilité et de violence, ont rapporté plusieurs médias.

Selon un rapport de Guardian, relayé par Intellivoire, plusieurs entreprises australiennes de production d'armes ont été autorisées à produire et exporter des armes vers plusieurs pays africains dont la Libye, le Soudan, la Somalie, le Mali, la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo. Selon des documents vus par Guardian, « la majorité des exportations est allée au Mali. Le gouvernement australien a délivré 16 permis d'exportation d'armes au Mali en 2019 seulement ».

Le mali est violemment touché par le terrorisme avec des attaques menées par des militants djihadistes presque régulièrement. Ces armes pourraient donc permettre d'accroître la force de frappe des forces armées du pays. Les 31 permis obtenus l'année dernière par les sociétés australiennes pour exporter des armes en Afrique, ont été toutes obtenues pour des pays en difficultés sécuritaires et en proie à des violences, y compris la Libye et la Centrafrique, malgré les embargos sur les armes.



Dans les rues, on assistait à une course-poursuite entre les forces de l'ordre et les enseignants grévistes. Certains manifestants ont été brutalisés par les policiers. Un manifestant a même été blessé à la tête après avoir reçu des coups de matraque des forces de police.

■ **Hadama B. Fofana**

INAUGURATION DU PONT DE WERELE



« MALITEL, Proche de vous » n'est pas un slogan creux.

Les habitants de Wéréla, Commune rurale de Ourikila dans le Cercle de Yorosso, vivaient un cauchemar à chaque hivernage en raison du manque de pont sur le cours d'eau qui traverse leur village.

Durant des décennies, pour traverser ce cours d'eau, les populations bricolaient un pont en bois, avec une probabilité d'effondrement très élevée. Toute chose qui rendait la traversée extrêmement périlleuse et risquée, surtout pour les femmes et les enfants.

Le vendredi 07 février 2020, une délégation conduite par le Secrétaire Général de SOTELMA/MALITEL, M. Sidy Mohamed Dembélé, est arrivée à Wéréla pour l'inauguration du nouveau pont gracieusement offert par le Directeur Général de la SOTELMA aux populations, suite à leur sollicitation.

Cette action démontre à nouveau que la SOTELMA est une Entreprise citoyenne et participe de sa volonté et de sa détermination à accompagner les populations du Mali dans leur quête pour un mieux-être.

3ème session du Conseil d'Administration du Service National des Jeunes : **Le défi de faire du SNJ un centre de référence en Afrique !**



Ce jeudi 12 mars, s'est tenue dans la salle de réunion de l'École de maintien de la Paix, Alioune Blondin Beye, la 3ème session ordinaire du Conseil d'Administration du Service National des Jeunes (SNJ). Cette session était présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo Touré, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration du SNJ. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre Touré a orienté les administrateurs sur les défis à relever pour permettre à ce service important d'atteindre ses objectifs. C'était en présence du Directeur Général du SNJ, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine.

Établissement Public à caractère Administratif (E.P.A), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le Service National des Jeunes est placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Sa mission est de contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique, militaire et professionnelle des jeunes en vue de leur participation effective et entière au développement écono-

mique, social et culturel du pays et de leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale. C'est dans cette optique que ce service a tenu la 3ème session de son Conseil d'Administration sous la présidence de Monsieur Arouna Modibo Touré, ministre de la Jeunesse et des Sports. Une session qui avait au menu, l'examen du bilan de l'année 2019 et la programmation des activités de l'année 2020.

Ainsi, les administrateurs du SNJ, sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports, ont examiné et adopté le procès-verbal de la 2ème session avant de passer en revue les recommandations de la 2ème session, les rapports d'activités et financier 2019, le projet de plan de communication et le plan de travail et du budget 2020.

Le Ministre Touré dans son discours d'ouver-



ture a de prime abord félicité, le nouveau Directeur Général du Service national des Jeunes, le Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE pour la dynamique inculquée. « Avec votre nomination, le Conseil d'Administration nourrit l'espoir que les difficultés récurrentes auxquelles le SNJ est confronté, notamment le problème de siège, le problème de Centre de formation, la question de l'emploi des recrues formées pour la Défense nationale, la question de la formation professionnelle des jeunes, pour ne citer que ceux-ci, vont faire l'objet d'une attention particulière de votre part et j'en suis convaincu » a déclaré le PCA du SNJ. Dans la même foulée, le ministre de la Jeunesse et des Sports a fait savoir le défi qui jalonne : « faire du SNJ, un centre de référence en Afrique dans son domaine. Tel est notre objectif.

En termes de bilan, le Ministre Touré a rappelé qu'au cours de l'année 2019, le Service national

des Jeunes a été auréolé par la sortie des 600 jeunes recrues qui ont été présentés au drapeau le 21 mars 2019 sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat. De même que la validation du Plan décennal de promotion du Service national des Jeunes 2019 – 2028 dont la finalité est de permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la formation de qualité des jeunes. Toujours au titre de l'année écoulée, le chef du département de la Jeunesse et des Sports a rappelé l'insertion au sein des Forces Armées Maliennes de 256 jeunes sur les 600 formés. Sur ce chapitre, il dira que des actions sont en cours pour l'engagement des autres jeunes formés.

Sur le plan financier, le Ministre Arouna Modibo Touré a indiqué que, le crédit alloué sur le budget d'Etat 2019 notifié de 1 827 750 085 FCFA a été exécuté à 99,99%. Occasion pour

lui de saluer la Direction du SNJ pour toutes ces performances réalisées.

Au chapitre de perspectives à court terme, le ministre de la Jeunesse et des Sports a fait savoir que l'année 2020 verra l'entrée en formation physique et civique de la 2ème cohorte du Service national des Jeunes. « Dans ce sens, je voudrais, chers administrateurs, vous inviter à examiner avec minutie le projet de programme d'activités et le projet de budget 2020 arrêté à la somme de 1 778 773 000 FCFA soumis à votre approbation ». Et ce, selon, le Ministre Touré afin que le Service national des Jeunes soit un service de référence en Afrique par la qualité de ses produits.

A noter qu'après la cérémonie d'ouverture le ministre Touré, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration a présidé les travaux de cette 3ème session de bout en bout.

■ CCOM/MJS



25ème Conseil d'Administration du CNREX-BTP : Des défis énormes à relever

La 25ème session ordinaire du conseil d'administration du Centre national de recherche d'expérimentation en bâtiment et travaux publics, CNREX-BTP s'est tenue, jeudi 12 mars 2020, dans ses locaux. Il s'agit pour eux, de passer en revue toutes les activités menées au cours de l'exercice 2019 et de se pencher sur les perspectives.



La présente session budgétaire se tient dans un contexte de restructuration du centre qui lui permettra d'optimiser ses ressources aussi bien humaine que matérielles pour une meilleure exécution des missions qui lui sont assignées, à savoir promouvoir la recherche dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et être un laboratoire de référence dans le domaine de la géotechnique. Le centre est confronté à des difficultés parmi lesquelles on peut citer :

la faible implication CNREX-BTP dans les travaux d'envergure nationale ; l'insuffisance des infrastructures, de matériels et équipement de laboratoire ; l'insuffisance du personnel qualifié, l'insuffisance des ressources allouées à la recherche.

Le directeur général du centre, Adama Coulibaly, dans son allocution, a salué l'ensemble de ses collaborateurs pour les efforts consentis en faveur du rayonnement du centre.

Au cours de l'année écoulée, le centre a pu réaliser 72% des activités programmées. Cette

baisse de performance est principalement due à l'arrêt de certains chantiers sur lesquels le centre était déployé pour assurer le contrôle et la surveillance des travaux à Macina, Diarafabé, Kadiolo frontière Côte d'Ivoire et le grand contournement de Bamako.

A l'entame de ses propos, le ministre des infrastructures et l'équipement, Traoré Seynabou Diop, a demandé à observer une minuté silence à la mémoire de Tifing Sissoko, comptable matière décédé courant l'année 2019. Pour palier ces difficultés, dira-t-elle, plusieurs actions sont en cours. Il s'agit, entre autres, de l'adoption des projets de relecture des textes du centre, le projet de loi de création ???? est ???? Soumis au ministère de l'économie et des finances pour avis le 5 décembre 2019. L'adoption du plan stratégique de développement du centre, transmis au secrétariat général du gouvernement pour introduction dans le circuit d'approbation depuis 2017. La réalisation en collaboration avec la direction nationale des routes, des études d'avant projet

sommaire des travaux d'envergure nationale et le contrôle de conformité des essais réalisés par les laboratoires privés. L'acquisition d'équipements techniques performants de laboratoire, la formation du personnel.

Ensuite soulignera-t-elle, « au cours de la présente session, vous aurez à examiner entre autres : le point de la 24ème session, le rapport d'activités du centre au 31 décembre 2019, les comptes financiers au 31 décembre 2019, le projet de programme d'activités et le projet de budget au titre de l'année 2020. Le budget de 2020, soumis à votre approbation devra permettre au centre de relancer ses activités en vue d'une meilleure adéquation entre ses missions, son organisation, sa gestion et ses ressources », a-t-elle dit.

« Au regard de l'importance de ces documents pour le centre, je vous invite à les analyser sans complaisance avec professionnalisme et rigueur en vue de faire des propositions réalistes permettant au centre de relever le challenge pour l'excellence. Notre ambition, notez bien, c'est de faire du centre national de recherche et d'expérimentation en bâtiment et travaux publics une référence au niveau national et sous régional, dans le domaine de la recherche et d'expérimentation dans les secteurs des travaux publics et du bâtiment. Cela est possible, il suffit d'y croire et de travailler en synergie et avec méthode. Avant de terminer, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour exhorter le directeur général du centre à plus d'agressivité et de détermination dans la conduite des activités et en évitant surtout l'immobilisme, facteur de contre-performance et d'absence de résultats », a conclu la présidente du conseil d'administration.

■ Ibrahim Sanogo

Conseil d'Administration de l'AMAP : Baisse de plus de 22% du budget annuel

Le ministre de la communication, en charge des Relations avec les Institutions, Porte-parole Gouvernement, Yaya Sangaré, a présidé la 38ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence Malienne de Presse et de Publicité (AMAP) ce jeudi 12 mars 2020. Le budget équilibré de l'agence est de 2 988 295 000FCFA, soit une diminution de 22,24% par rapport à celui de l'année 2019.

Cependant, la subvention de l'Etat s'élève à 768 295 000 FCFA. Quant aux ressources propres, elles se chiffrent à 2,22 milliards de FCFA, a souligné le ministre de la Communication.

« Conformément aux directives et orientations données lors de la session précédente, nous apprécions que l'AMAP ait su mobiliser ses moyens de production et ses ressources humaines, afin de s'acquitter convenablement de ses missions de collecte et de diffusion de l'information », a estimé le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement. Au cours de l'année écoulée, l'AMAP, à travers l'Essor, l'Agence de Presse et Kibaru, a apporté sa contribution à l'information du public sur les activités du Gouvernement et sur les questions touchant à la vie quotidienne de la nation. A ce titre, les différents organes de l'Agence ont produit une masse importante

d'information sur l'ensemble des événements marquants en 2019.

S'agissant des innovations apportées, le ministre Sangaré constatera que dans le cadre de l'amélioration et la diversification du contenu du quotidien national « L'Essor », l'année écoulée a été marquée par le lancement de deux suppléments hebdomadaires : L'Essor Sports et L'Essor Culture. Un sondage effectué auprès des abonnés a permis de savoir que 64% des lecteurs apprécient le contenu des suppléments, a-t-il témoigné.

En plus des suppléments, le contenu de L'Essor a été enrichi avec de nouvelles rubriques sur les divers domaines d'activités. Ces changements ayant contribué à rehausser la qualité du quotidien national ont été rendus possibles grâce à une réorganisation de la rédaction générale et la remobilisation des journalistes. Nonobstant cette diminution budgétaire, le

président du CA, Yaya Sangaré, exhortera l'Agence de Presse à poursuivre sa mutation avec l'allocation par le gouvernement, au titre du budget spécial d'investissement 2020, de la somme de 300 millions de FCFA destinée à la construction de la représentation régionale de Sikasso.

« J'apprécie particulièrement pour un pays à grande tradition d'oralité, l'évolution de la Direction de la Presse communautaire, communément appelée Kibaru, qui est en train de développer des supports numériques avec la mise en ligne de sa chaîne YouTube qui diffuse des vidéos en langues nationales. Il m'est aussi remonté que bientôt sera lancée une application mobile sur laquelle des vidéos seront diffusées en Bambara, soninké et fulfulde. Ce qui offrira une possibilité supplémentaire d'accès à l'information aux non locuteurs du français, la majorité de nos concitoyens », a-t-il jaugé.

Pour ce faire, le ministre Yaya Sangaré a invité les membres du CA à examiner avec soin les documents soumis à leur attention, au regard des brillants résultats déjà obtenus. Avant de déclarer l'ouverture des travaux, il a adressé ses vives félicitations au nouveau Directeur général de l'Agence Malienne de la Presse et de Publicité, Bréhima Touré et à son équipe et les a exhortés à persévérer dans ce sens.

■ Ibrahim Sanogo



Faculté de Médecine au Point G : Don de Sang pour Soutenir les FAMa

Dans le cadre des festivités du 8 mars, l'association des étudiantes dénommée « Les Amazones » et « Les Diplomates » composée par des jeunes femmes de la faculté de médecine, a tenu des séries d'activités à la faculté du Point G. Parmi ces activités figurent des dons de sang pour soutenir les FAMa, des dépistages diabétiques, des conférences débats et autres. C'était du 9 au 10 Mars 2020 à la faculté de médecine du Point G.



La Marraine de ces séries d'activités, Mme Drabo Makoura Yaye Touré, accompagné par Aminata Koné, étudiante en 4ème année de la faculté de médecine et présidente de l'association des étudiantes dénommée les « Amazones », étaient à l'honneur.

Le Mali traverse un moment difficile, compte tenu de l'insécurité grandissante dans le pays. Plusieurs soldats ont été blessés, d'autres ont perdu la vie sur le champ de l'honneur. Comme indique le thème du 8 mars de cette année, les deux associations ont à leur tour, décidé de jouer leurs partitions. « Les Amazones » et « Les Diplomates » ont initié cette activité de don de sang en vue de soutenir les FAMa.

A l'entame de ces propos, Aminata Koné a rappelé que les Amazones ont été créées en 2008 et se sont fixé comme objectif principal de favoriser l'intégration et le renforcement de la cohésion entre l'ensemble des étudiantes de la faculté de médecine, et aussi de renforcer

leur capacité technique dans le domaine sanitaire et surtout en leadership.

« Habituellement, nous fêtons le 8 mars par des activités culturelles associées à des conférences débats et des dons de sang. Nous avons décidé, cette année, de soutenir nos FAMa en donnant nos sangs. Cette année, nous avons aussi ajouté le dépistage du diabète. Nous avons été appuyées par l'ONG « Santé Diabète », a expliqué la présidente des « Amazones », Aminata Koné.

Aux dires de la présidente des « Amazones », au cours de la journée du 9 mars 2020, 200 personnes ont été dépistées du diabète. Et les personnes ciblées étaient la population du point G et les étudiants de la faculté de médecine.

Les activités des « Amazones » du 9 mars 2020 ont commencé par une cérémonie d'ouverture qui était présidée par le vice doyen de ladite faculté, Pr. Mariam Sylla, par la Marraine Mme

Drabo Makoura Yaye Touré. La cérémonie fut marquée par la présence symbolique du directeur du cabinet du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita.

Pour ce qui concerne les activités du 10 mars, elles ont fait une sortie massive avec leurs pagnes de 8 Mars qu'elles-mêmes et qui sont différents des autres tenues du 8 mars.

« Ce matin, nous sommes rentrés dans les différents amphis pour souhaiter bonne fête de 8 mars à l'ensemble des étudiantes », a-t-elle précisé.

Cette visite dans les Amphis a été suivie d'une conférence débat sur les mutilations génitales féminines puis d'une exposition de l'entreprise Sutura. Selon Aminata Koné, cette entreprise a appuyé les « Amazones » dans l'organisation de leur festivité du 8 mars, comme partenaire. Nous avons jugé nécessaire de jouer notre participation dans la promotion de la santé en initiant le projet de dépistage du Diabète et de Don de sang. Nous souhaitons l'appui du gouvernement pour que désormais l'Etat soutienne les initiatives des jeunes femmes.

Pour cette année, Mme Drabo Makoura Yaye Touré, directrice de l'agence de communication « Gonin Événementiel », a été choisie comme la marraine des festivités du 8 mars des « Amazones ».

Selon la marraine, « ces étudiantes sont venues la voir à moins 15 jours de leurs activités. J'ai répondu à leur appel car je vois en elles mes enfants. Et elles sont l'avenir du Mali. C'est pourquoi j'ai décidé de les accompagner ».

Pour ce qui concerne la conférence débat qui était basée sur les mutilations génitales féminines, elle déplore le fait qu'avec toutes les conséquences liées à cette pratique, certaines personnes continuent de l'appliquer. Pour Mme Drabo, cette pratique doit cesser et nous devons bannir l'excision de notre société, à tout prix.

« C'est déplorable de voir qu'en 2020 des jeunes filles continuent à être excisées. Il est temps que les autorités maliennes prennent des mesures pour sanctionner ceux qui pratiquent les mutilations génitales féminines », précise Mme Drabo.

Pour terminer, la marraine a souhaité bon vent à tous les étudiants avant de dire : « Vive les amazones et vive l'école malienne ! ».

■ Ibrahim Sanogo

Insécurité et violence au sein de l'espace universitaire : Arrêt total des activités pédagogiques au sein de la Faculté d'Histoire et de géographie

Pour manifester leur mécontentement face à l'insécurité qui prévaut au sein de leur espace universitaire, le Syndicat national de l'enseignement supérieur de la faculté d'Histoire et de Géographie, a décidé d'arrêter toutes les activités pédagogiques lors d'une assemblée générale des professeurs tenue le 9 mars 2020.

L'information a été donnée par le secrétaire général du comité Snesup de la faculté, Sékou Mamadou Tangara, le 10 mars 2020, dans la salle des professeurs de la faculté d'Histoire et de géographie. « Nous voulons qu'il y ait une réponse par rapport aux perturbateurs du système d'enseignement au sein de la faculté. Cela jusqu'à ce que les fauteurs de troubles qui sont des éléments du comité Aeem de la faculté, identifiés et connues par les autorités, soient punis, afin que reviennent l'ordre et le calme au sein de la faculté », a-t-il dit. Les autorités universitaires et sécuritaires resteront-elles muettes face à cette situation ?

Depuis le mois de décembre passé, dit-il, il y a des attaques, les étudiants s'affrontent avec des jets des pierres, avec des coups des machettes. Entre le mois de janvier et mars, dit-il, il y a eu pas moins de cinq épisodes de confrontations entre des groupes d'étudiants opposés au cours desquelles il y a des étudiants qui ont été blessés par des machettes. Le dernier événement, précise le secrétaire général Tangara, il y a eu des coups de feu ici, et plusieurs étudiants ont été blessés, certains sont mêmes jusqu'à présent à l'hôpital, suite à l'affrontement du 4 au 5 mars dernier. C'est terrible ici. Le 10 février dernier, souligne Tangara, il y a eu un étudiant qui a été attaqué aussi et laissé dans du sang. Dans cet environnement là, dit Tangara, on ne se sent pas à l'aise. De ce fait, dit-il, on s'est vu obligé de réagir. Et entre temps, martèle Tangara, nous avons envoyé prati-



quement cinq rapports circonstanciés des faits à notre hiérarchie. Et jusqu'à présent, il n'y a pas eu de réponse adéquate. Les personnes qui sont à l'origine de ces violences sont identifiées. « Il y a notamment un étudiant qui a déjà blessé plus de quatre de ses camarades, il est formellement identifié et son nom est communiqué aux responsables hiérarchique universitaires et sécuritaires (la police, au Rectorat, le Ministère, etc.) Mais et lui et les autres ne sont jamais inquiétés », a déclaré Tangara. En plus de tout ça, a fait savoir Tangara, on a tenu un conseil de discipline à la suite de la mort d'un étudiant l'année dernière. A la suite de ce conseil là, regrette Tangara, il y a des étudiants qui ont été renvoyés, d'autres ont été suspendus, mais qui reviennent encore dans l'établissement pour semer le désordre toujours. Actuellement, dit-il, le secrétaire du comité Aeem de la faculté d'Histoire et de Géographie a fini son parcours, il n'est plus étudiant, mais reste toujours secrétaire général du comité AEEM. Ça aussi, indique Tangara, est un problème que nous avons souligné. Là aussi, aucune mesure n'a été prise. Donc, poursuit Tangara, au vu de tous ces éléments là, suite à la réunion des enseignants du 9 mars dernier, décidé de suspendre les activités pédagogiques, jusqu'à ce que ces personnes là que nous avons nom-

qu'il y ait des mesures contre ces personnes là, pour qu'on soit en sécurité. « Dans cet environnement d'insécurité, il est impossible de travailler. On ne peut pas travailler sans sécurité. Que tout le monde joue sa part des contributions, notamment les autorités qui montrent une incapacité notoire à prendre leurs responsabilités pour mettre fin à cette situation qui empêche les autres de travailler. Les violences entre clans de l'Aeem n'épargnent personne ici, ni le personnel administratif, ni les étudiants qui ne sont pas concernés par cette guerre économique des membres de l'Aeem.

Concrètement, insiste Tangara, il n'y a pas les réponses que nous voulons. « Nous voulons par exemple que les personnes qui sont identifiées, qu'elles soient interpellées. Mais nous regrettons que quand on fait appel à la police, elle nous dit qu'il faut que la police retrouve ces gens connus de tous avec des machettes à la main. Pour nous, ça ne doit pas poser un problème. La Brigade d'investigation est là pourquoi ? Aussi quand il y a les mouvements, on appelle tout le temps la police, mais elle vient toujours en retard. Et les fauteurs de troubles sont au courant quand la police arrive. Ces gens ne sont jamais inquiétés. Pourquoi ? »

■ Hadama B. Fofana

Lutte antiterroriste : « Barkhane » dit éliminer au Sahel une centaine de combattants par mois



Les sources militaires françaises assurent que le dialogue annoncé par Bamako avec les chefs djihadistes ne change rien au rythme des opérations.

Compte rendu hebdomadaire de l'état-major français, le 5 mars : 10 terroristes « neutralisés » au Niger. Bulletin du 27 février : 24 combattants, liquidés au Mali. Semaine du 20 février : 50 tués près de Mopti, et d'autres non comptabilisés dans le Gourma malien. Compte rendu du 13 février : 40 djihadistes éliminés. Presque autant, 38, dans le bulletin du 23 janvier. Le bilan était même de 70 terroristes « neutralisés », aux confins du Mali et du Niger, dans le compte rendu du 9 janvier, couvrant les opérations au tournant de la nouvelle année. Depuis fin 2019, l'armée française élimine une centaine de combattants par mois parmi ceux qu'elle nomme « les groupes armés terroristes », aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

A cet égard, le dialogue ouvert officiellement le 10 février par le président malien Ibrahim Boubacar Keïta avec les deux principaux chefs djihadistes liés à Al-Qaida de la région « ne change rien », ont indiqué au Monde trois responsables militaires français. Iyad Ag-Ghali, l'ex-rebelle touareg chef du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), et Amadou Koufa, chef de la katiba Macina, « restent des cibles », indique un de ces interlocuteurs. Pour les soldats de « Barkhane » et les forces spéciales de « Sabre », « il n'y aura pas de traitement différencié entre ces personnes et d'autres. La France ne baisse pas la garde. Elle combat les groupes armés et cela induit leurs chefs », souligne une de ces sources. Les opérations récentes ont aussi ciblé les campements logistiques djihadistes.

5 100 hommes déployés

Iyad Ag-Ghali et Amadou Koufa ne sont certes pas les adversaires les plus accessibles : ils bénéficient de protections locales et se terrent avec efficacité dans le vaste territoire malien.

Et la priorité militaire, confirmée, va à la lutte contre l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS) d'Abou Walid Al-Sahraoui, dans la zone frontalière des trois Etats. Les anciens d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) ayant été presque entièrement décimés dans la région depuis 2013, ce sont donc de jeunes combattants et des cadres intermédiaires susceptibles de consolider une nouvelle génération, voire un califat, qui sont ciblés.

L'armée française, à son niveau, poursuit trois lignes d'opérations avec 5 100 hommes dans la stratégie plus globale affirmée par l'exécutif français lors du sommet de Pau avec les pays du G5 Sahel, le 13 janvier : « attrition », « sahélistation » et « internationalisation ». La première se traduit dans ces récents bilans meurtriers, annoncés de semaine en semaine bien qu'avec peu de précisions, et sans jamais donner le nombre de prisonniers. La seconde sous-entend une meilleure coordination avec les forces du G5 Sahel, Français et Africains se répartissant les zones pour ratisser le terrain.

La troisième ligne répond au souhait sisyphéen de la France de ne pas rester seule sur le terrain : les Européens sont toujours courtisés pour leurs hélicoptères (Danois, Britanniques), leurs avions de transport (Espagnols, Allemands) ou leurs forces spéciales (Tchèques, Estoniens). Le Commandement des opérations spéciales (COS) va déployer 100 opérateurs dans la future force « Takuba », dont l'effectif total visé est de 500. L'état-major des armées attend par ailleurs les décisions du Pentagone sur un éventuel retrait des moyens américains en Afrique de l'Ouest.

Les drones armés, coup de fouet aux opérations

On estime à Paris qu'il n'y a pas de plan stratégique de l'organisation Etat islamique vers le Sahel. « La troupe des groupes armés est locale et l'encadrement régional, mis à part quelques individus peut-être », explique l'une

des sources consultées par Le Monde. Les récentes attaques très meurtrières qui ont frappé les armées locales ont permis aux djihadistes de récupérer blindés et munitions. Mais l'état-major assure ne pas constater de montée en gamme de leur armement, notamment dans le domaine sol-air. « Il n'y a pas de montée en compétence de l'adversaire, qui ne cible d'ailleurs par les unités françaises », ajoute un responsable.

Le COS multiplie les opérations dans des terrains difficiles. Les légionnaires du 2e REP, envoyés dans le Liptako nigérien fin janvier, sont un autre pilier de la « pression » actuelle exercée dans la région des trois frontières. L'armement des drones français depuis décembre 2019, enfin, a donné un véritable coup de fouet aux opérations. Les Reaper assurent la moitié des frappes avec leurs bombes GBU – l'autre moitié étant réalisée par des Mirage 2000 – et leur rôle de couverture des opérations au sol est salué par les militaires. Les drones, notamment, raccourcissent le temps d'intervention et permettent d'agir dans des espaces perdus où les groupes adverses ne s'attendent pas à être frappés.

L'intensité des opérations sera maintenue au moins jusqu'en juin, le président Macron ayant, à Pau mi-janvier, donné rendez-vous dans six mois à tous les acteurs de la stratégie au Sahel pour en mesurer des résultats sur le terrain militaire, mais aussi politique et du développement. Retour à la case départ ?

Après l'intervention française de 2013, « à la mi-2014, la menace était résiduelle, à la portée des Etats de la région. (...) Malheureusement, contrairement à nos hypothèses de planification, notre optimisme a été déçu et [l'opération] « Barkhane » n'a pas été accompagnée d'un retour de l'appareil d'Etat ni de la refonte efficace des forces armées, notamment maliennes », avait rappelé le 3 février au Sénat le chef d'état-major, François Lecointre.

■ Nathalie Guibert



Lutte contre l'enrichissement illicite : Échange entre l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite et les banques maliennes

Hier jeudi 12 mars, le président de l'OCLEI et son équipe ont reçu à l'hôtel Radisson Blue de Bamako l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali (APBEF), pour échanger sur une stratégie de coopération dans la lutte contre l'enrichissement illicite. Ce cadre a permis aux participants de partager des informations clés pouvant contribuer à l'amélioration de la politique d'échange d'informations entre les deux structures. Le président Moumouni Guindo a rappelé que c'est la loi qui dispose que l'OCLEI fasse réquisition aux banques pour recevoir toutes les

informations sur ses assujettis. Les professionnels de banques et établissements financiers ont salué cette initiative et se sont dits prêts à contribuer à la mission de l'OCLEI. Au nom de l'ensemble des membres de l'OCLEI, le président Moumouni Guindo a exprimé toute sa satisfaction d'avoir une telle séance d'échanges qui a été fructueuse et intéressante de part et d'autre. Selon lui, les membres de l'OCLEI ont beaucoup appris avec les professionnels de Banques sur la conformité et la relance. L'espoir du président de l'OCLEI est de voir que

la performance soit aussi bien scientifique qu'opérationnelle. Il faudrait éviter une que les demandes de l'OCLEI interfèrent avec les opérations quotidiennes des banques, les ralentir, ou faire en sorte que les banquiers n'atteignent pas leurs objectifs. « C'est pourquoi mes préoccupations sur l'efficacité reviennent toujours. Nous prenons en compte vos préoccupations. Nous sommes très heureux, très satisfaits d'avoir ces plans de collaboration, que nous souhaitons voir se développer se poursuivre, prendre de l'ampleur encore une fois dans l'intérêt générale, lorsque les travaux vont contribuer à assainir la gestion publique.

» a dit Moumouni Guindo.

Quant au président de la Commission de Conformité de l'APBEF, Monsieur Mari Keïta il a à son tour exprimé toute sa reconnaissance à l'OCLEI pour la marque d'intérêt à l'endroit de son association, et leur joie de partager cette séance de travail combien importante. C'est un cadre de partage qui a permis de lever les difficultés qui aussi à l'objectif des banques, de vouloir lutter contre la délinquance financière. Partager les expériences et voir comment collaborer pour le bonheur des maliens.

« Je veux juste vous renouveler notre disponibilité. La banque vous assure ici, que nous allons collaborer pleinement disons à la lutte contre la délinquance financière. Nous souhaitons que de telles rencontres, soient renouvelées, même avec d'autres acteurs s'il le faut comme vous l'avez décidé. Et nous serons disponible.» A-t-il dit.

Pour rappel, l'OCLEI est très actifs depuis le



début de l'année 2020, pour non seulement partager son nouveau rapport, mais aussi mettre en place sa stratégie pour assainir les finances publiques.

Après la rencontre de haut niveau avec ses collègues de la sous-région et les partenaires techniques et financiers, au Grand Hôtel en fin février dernier, et la visite de l'Ambassadeur

des Etats-Unis au Mali dans les locaux de l'OCLEI, pour y exprimer tout son soutien à la mission des membres de l'Office, Moumouni Guindo et son équipe vient de peaufiner une stratégie de collaboration avec l'APBEF.

■ **Moctar Sow**



Actualité du CSDM : Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne à l'Ambassade de Chine et au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur



Le 4 Mars dernier le président du CSDM accompagné d'une forte délégation s'est rendu à l'Ambassade de Chine au Mali pour manifester la solidarité de la diaspora malienne au peuple chinois, à travers son Ambassadeur. A l'instar de plusieurs autres, le peuple chinois subit en ce moment une épidémie qui inquiète le monde entier. L'action humaine du CSDM qui a été appréciée à sa juste valeur par le diplomate chinois

marque l'attachement de l'organisation à ses amis et surtout à la Chine, un des pays d'accueil de la diaspora malienne. Le président Mohamed Cherif Haidara n'était pas venu les mains vides. Il a fait don d'une enveloppe symbolique à la représentation diplomatique chinoise au nom de toute la diaspora malienne. L'ambassadeur de Chine au Mali, avant ses mots de remerciement, a d'abord rappelé le

rôle de la diaspora malienne dans l'économie sino-malienne. Aussi, a-t-il dit, l'enveloppe symbolique est pour lui la traduction concrète du célèbre adage : « C'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ses vrais amis ». Le diplomate chinois a promis de transmettre à qui de droit la solidarité du président du CSDM et l'ensemble de la diaspora malienne. A peine quelques jours après, le président Mo-

hamed Cherif Haidara s'est rendu au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur pour exprimer tout son soutien à cette association dont le siège a été récemment vandalisé. Selon lui le HCME ne mérite pas des agissements de telle nature. Il a profité de l'occasion pour condamner avec la dernière rigueur cet acte de vandalisme qui ne soigne pas l'image de la diaspora. Suite à cette dégradation des locaux de la maison des maliens de l'extérieur, le Ministre de tutelle Amadou KOÏTA accompagné des représentants du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), du HCME, de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM) et les partenaires techniques du département ont effectué une visite du site et se sont entretenus avec les rapatriés d'Algérie.

En fin de visite, le ministre KOÏTA a tenu une conférence de presse afin d'informer les maliens sur la situation et les conditions d'utilisation de la maison des maliens de l'extérieur. Le CSDM était représenté par une forte délégation composée de Nouhou DAOU du CSDM Congo, Makan Sidibé, conseiller du président Mohamed Cherif Haidara, Bouba KÉÏTA, Gakoy Maiga du siège à Bamako et Bams Cissé du CSDM France.

■ **Moctar SOW**



Convocation de l'imam Mahmoud Dicko : L'autorité de l'État malien bafouée et la Justice affaiblie



Convoqué par la Justice malienne après une sortie musclée dans laquelle il a été très critique, vis-à-vis du pouvoir malien, l'imam Mahmoud Dicko, ne s'est pas présenté devant le procureur. Et pour cause : ses partisans fortement massés devant le tribunal de la commune V de Bamako, et scandant les éloges de leur mentor, se sont dressés contre cette convocation qui a finalement fait pschitt ! A-t-elle été reportée sine die ou purement et simplement été annulée ?

Certaines sources laissent entendre que le Ministre Tièbilé Dramé se serait rendu au domicile de l'imam avant l'heure de l'audition, pour lui annoncer l'annulation de la convocation. Mieux, il lui aurait même présenté des excuses. Si une telle information était confirmée, ce serait extrêmement grave pour l'image de l'Exécutif malien ; et cela équivaldrait à dire que la République ne s'est pas gênée de se déculotter devant un guide religieux et pas n'importe lequel. La République a-t-elle tremblé devant ce promoteur de courant wahhabite élu parmi les personnages les plus influents du continent en 2019 ? C'est le moins que l'on puisse penser. En tous les cas, on imagine l'état d'esprit actuel

de l'ancien président du Haut conseil islamique du Mali, qui devrait, à juste titre, se sentir pousser des ailes ; lui qui, du reste, a été porté en triomphe par ses nombreux partisans quand il est allé les remercier pour ce soutien, devant le tribunal. Rien de surprenant donc que, ragillard, il était décidé de prendre la tête d'une grande marche prévue pour le vendredi dernier, à Bamako, lors de laquelle, une fois de plus, il n'allait pas être tendre avec le régime de Bamako. Toutefois, la manifestation a été annulée. Quid du contenu du discours de rentrée politique de cet homme qui vient de descendre dans l'arène politique, qui lui a valu d'être convoqué par le procureur qui voulait l'entendre sur des propos tenus lors de l'événement ?

La République se déculotte devant un leader religieux

Pour le moins, l'on sait qu'il a dénoncé la « mauvaise gouvernance », et réclamé le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) à qui il reproche son « échec politique, économique, militaire et social ». À priori, rien à voir donc avec un discours rigoriste sur fond de radica-

lisme religieux et c'est tant mieux. Certes, en tant que citoyen, personne ne peut dénier au parrain de la Coordination de sympathisants (Cmas), le droit d'avoir des opinions et de les exprimer. Certes, il n'est pas interdit à tout citoyen malien de nourrir des ambitions politiques. Mais son statut de guide religieux est-il conciliable avec de telles ambitions ? Assurément, l'on peut s'interroger sur l'opportunité, pour ce faiseur d'opinion, de s'engager en politique avec toutes les conséquences que cela peut engendrer, à l'image de ce qu'il est déjà donné de constater sur le terrain. Un imam doit-il faire de la politique ? Question à mille tiroirs. En tous les cas, que Mahmoud Dicko apparaisse comme un justiciable pas comme les autres, du fait de sa position religieuse, ce n'est pas normal dans une République digne de ce nom. Si la volonté de la Justice, est de l'entendre, il a obligation de s'y soumettre. Que lui coûtait-il d'ailleurs, de répondre à ladite convocation, tout en calmant ses ouailles à son arrivée au tribunal ? Ça aurait été un acte d'élégance, qui aurait même été fort apprécié par le procureur. Or, là, le mal est fait : l'autorité de l'État se voit ainsi bafouée, et la Justice en sort affaiblie. On peut, à ce propos, se demander comment celle-ci réagira suite aux excuses du gouvernement. Elle joue sa crédibilité. En tout état de cause, l'État malien aurait tort de se laisser faire au risque de se voir davantage humilié. Car, sur sa lancée actuelle, rien ne dit que l'imam ne se prendra pas la tête au point de ne plus se fixer de limites. N'est-ce pas d'ailleurs lui qui a fixé un ultimatum au gouvernement malien notamment, pour trouver une solution aux problèmes du pays avant le vendredi 6 mars 2020, tout en avertissant que passé ce délai, le peuple prendrait « son destin en main » ? C'est dire s'il y a lieu de craindre des dérapages. Peut-être n'en serait-on pas là si l'État se montrait ferme dès le départ. L'imam n'est pas à ses premières sorties et l'annonce de son entrée en politique, pourrait avoir suscité bien des appréhensions. S'il semble dans une logique de défiance de l'autorité de l'État, sous le couvert de la religion, c'est qu'il a trouvé en face des répondants qui n'ont jusque-là pas été en mesure de lui remonter les bretelles quand il le fallait. Il le faut pourtant, au risque que demain, ce ne soit trop tard.

■ Diallo

IBK et les leaders Religieux : Amis d'hier, ennemis d'aujourd'hui !

La mauvaise gouvernance, la non tenue de ses engagements, l'immixtion de sa famille dans la gestion des affaires publiques, la situation désastreuse du pays et bien d'autres maux..., voilà, entre autres, les accusations formulées contre le président IBK par certains leaders religieux, notamment le chérif de Niour et Mahmoud Dicko. Et du coup, les relations entre le chef d l'Etat et ces deux religieux sont passées du soutien (complicité ?) à la mésentente totale.

Le vendredi dernier, M'Bouillé a animé une prêche dans sa Zawia à Niour du Sahel. Au cours de cette sortie contre le président Ibrahim Bou-bacar Keïta, M'Bouillé a d'abord rendu un vibrant hommage à son père Cheick Hamaoula plus connu sous le nom de Cheikh Hamallah Haïdara, un saint homme de la tribu des Ahel Moh'ammad Sidi Chérif de Tichitt (Mauritanie). Abordant le sujet du jour, Mohamed Ould Cheicknè a tenu à donner des précisions à l'ensemble des fidèles sur toute l'étendue du territoire national à propos de sa position face aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux concernant la marche, finalement, annulée suivant l'appel de l'imam Dicko.

Sa relation avec l'imam Dicko ? Le Chérif dira : « Ma relation avec Dicko est sincère, nous nous sommes engagés ensemble en 2011 contre le code de la famille... A présent, je retiens de lui un homme correct, intègre et fidèle à mon égard ».

Concernant la marche annulée, « j'ai fait savoir à l'imam Mahmoud Dicko qu'on n'a pas besoin d'utiliser la violence contre un régime ayant montré ses limites. Les propos attribués à lui après son meeting m'ont été rapportés et j'ai donc pris l'initiative de le faire revenir à la raison en lui demandant de surseoir à la dite marche ».

Le régime en place est « incapable... »

« Tout le monde est conscient de la situation actuelle du pays. Le Président et son gouver-

nement sont incapables de gérer les affaires publiques de l'Etat et la situation sécuritaire va de mal en pire. Je ne m'associerai jamais à quelqu'un pour déstabiliser le pays. Mon seul objectif est de voir tous les Maliens heureux. Le régime actuel est déconnecté de toutes les réalités du pays. Si nous avons des ennemis aujourd'hui, c'est ceux-là qui prennent des armes contre nous. Nos militaires et civils meurent à longueur de temps », a déclaré le guide religieux.

Pour M'Bouillé, notre pays a figuré parmi les grands empires du monde, mais aujourd'hui, nous connaissons toutes sortes d'humiliation du fait de la mauvaise gouvernance pendant que le président, lui-même, n'est même pas conscient de son rôle de président que lorsqu'il se voit dans son avion pour voyager ; le peuple malien étant laissé à lui-même. « Notre souveraineté est bafouée et la seule préoccupation du régime, c'est de jouir des deniers publics. Les droits des fonctionnaires ne sont plus respectés et l'armée humiliée en permanence », a-t-il dénoncé.

Le chérif Mohamed Ould Cheicknè a rappelé qu'Alpha le (IBK) traitait d'incapable à gérer le pays, mais lui reconnaissait, au moins, le mérite d'être un homme de rigueur et ferme lorsqu'il s'agit d'exécuter des décisions : « Une chose n'est plus un doute sur IBK, c'est que c'est une liane (une liane est une plante grimpante herbacée ou ligneuse à la tige particulièrement souple qui utilise d'autres végétaux, mais aussi, d'autres supports verticaux pour monter vers la canopée bénéficiant d'un meilleur ensoleillement). IBK n'est bon que pour exécuter des ordres/décisions à lui dictées. Il ne saurait les initier lui-même !

Ma position face au régime

« En 2013, c'est lorsque les deux Chefs religieux, à savoir : Mahmoud Dicko et Haidara, n'ont pu nous faire un choix que j'ai décidé de porter ma confiance à IBK pour la simple raison qu'il n'était pas parmi les gens qui ont défendu

le code des personnes et de la famille », précise M'Bouillé. Avant d'ajouter : « IBK, reste le seul président incompetent que le Mali n'a connu de toute son histoire. Il a trahi son peuple et son gouvernement est incapable de gérer les affaires publiques de l'État... ».

Pour le chérif de Niour, IBK laisse gérer le pays par sa famille et son entourage : « Prenons le cas de son fils Karim, il est impliqué dans toutes les affaires. Qui ne sait pas que Karim fait du trafic d'argent à travers le monde ? Ils ont tous des comptes bloqués à l'étranger. Nos ressources sont pillées pour des investissements en dehors du pays. Karim ne serait pas devenu député si je ne m'étais pas opposé à la décision de son père qui voulait empêcher sa candidature. Mais j'ai été la première personne à être attaquée par Karim à travers mes enfants pendant la campagne présidentielle de 2018. Lui et le fils de Tiékoro Bagayoko, en la personne de Mohamed, ont planifié une attaque contre une partie de ma famille à Guiré dans la zone de Nara ».

Pour conclure son intervention, M'Bouillé a adressé un message à l'endroit du peuple malien : « Ma position face au régime reste la même, mais de façon démocratique. Notre pays est une grande nation, tous ceux qui pensent que le Mali va tomber se trompent, nous allons nous relever. Même les ennemis de la nation qui souhaitent du malheur au pays profiteraient du Mali ».

La fin de l'alliance !

Les relations entre le président Ibrahim Bou-bacar Keïta et les deux principaux leaders religieux du pays, Mohamed Ould Cheicknè, chef de la communauté hamalliste et Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique (HCI), se sont peu à peu acheminée vers un bras de fer, avant atteindre la rupture définitive.

En effet, durant sa carrière politique et surtout à l'approche de la présidentielle de 2013, IBK a joué à fond la carte de l'islam. Tout comme la junte dans les garnisons militaires, des chefs religieux musulmans ont mené campagne pour lui dans les mosquées.

Dans une stratégie savamment orchestrée de conquête du pouvoir, IBK s'est appuyé sur des responsables du Haut Conseil Islamique (HCI) à travers son président Mahmoud Dicko. Aussi,



une plateforme politico-religieuse baptisée « Sabati 2012 » a été créée pour les besoins de la cause : l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta. Pour « embellir » le décor, l'homme ne commence jamais ses discours sans citer quelques versets du Coran. Monsieur « Inch Allah » était l'œuvre !

Partout et pour accéder au pouvoir, IBK tisse des réseaux insoupçonnés au sein des confréries et autres associations musulmanes.

Le Chérif de Nioro du Sahel, Mohamed Ould Cheicknè, Mahmoud Dicko... chacun de ces leaders religieux ont joué un rôle prépondérant dans l'accession d'IBK à la magistrature suprême.

Aujourd'hui, l'exercice du pouvoir a révélé le vrai visage d'un président qui a « roulé tout le monde dans la farine ». Conséquence : il est en froid, pour ne pas dire en rupture définitive, non seulement avec son peuple, mais aussi avec tous ses soutiens d'hier...

Au cours d'un grand rassemblement, le dimanche 10 février 2019, des leaders religieux se sont exprimés sur l'état de la nation et la

mauvaise gouvernance. De l'insécurité aux conflits intercommunautaire en passant par la dégradation des mœurs, l'enseignement de l'homosexualité dans les écoles et la paupérisation générale... tous les maux qui rongent le Mali sous l'actuel régime ont été décriés par les intervenants. Ceux-ci n'ont pas porté de gant pour fustiger les comportements de nos dirigeants. Aussi, un ultimatum a été adressé au chef de l'Etat par le Chérif de Nioro du Sahel, Mohamed Ould Cheicknè et l'imam Dicko. En effet, ces deux leaders religieux ont exigé le limogeage du premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga. Cette exigence formulé par le chérif de Nioro, M'Boullé a été fortement appuyé par Dicko.

Et l'alliance de 2013 ?

Selon l'anthropologue Gilles Holder, spécialiste de l'islam au Mali, « le HCl est un parti politique qui ne dit pas son nom ». Dirigé depuis 2008 par Mahmoud Dicko, le HCl a créé une plateforme politique baptisée « Sabati 2012 » pour peser sur l'élection. Sabati a auditionné plusieurs candi-

dats à la présidentielle, avant de trancher en faveur d'IBK. «Après l'avoir entendu pendant trois heures, nous avons estimé qu'il était le mieux à même de diriger le pays au moment où nous sortons de la plus grave crise de notre histoire...»

Nous ne sommes pas un parti religieux et notre action s'inscrit dans le cadre de la République laïque et multiconfessionnelle du Mali. Notre but est simplement d'avertir les politiques sur la défense de nos valeurs. Nous sommes notamment opposés à la diffusion d'une culture mondialisée qui tend à imposer certaines normes internationales dans lesquelles nous ne nous reconnaissons pas : l'homosexualité, l'euthanasie, etc.», expliquait Moussa Boubacar Bah., le président de Sabati, par ailleurs chargé de la jeunesse au sein du HCl.

«Parmi les critères à l'origine de notre choix relatif au soutien de la candidature d'IBK, figure son acceptation de notre memorandum». Ainsi s'exprimait le Président du mouvement «Sabati 2012», Moussa Boubacar Bah, le vendredi 19 juillet 2013, dans les locaux de la Zawiya du

Chérif de Nioro.

A la faveur d'une grande cérémonie, le Chérif de Nioro a, pour sa part, précisé ceci, parlant de l'option IBK : «Je fais ce choix pour le Mali et pour le bien des Maliens. La situation dans laquelle se trouve notre pays appelle un homme d'Etat qui défend les intérêts du Mali et de son peuple. Il est le candidat qui respecte les valeurs de notre pays. Nous devons barrer la route à ceux qui ont mis notre pays dans cette situation».

Reprenant la parole, le président du Mouvement Sabati 2012, renchérit : «On avait 4 candidats entre lesquels on devait choisir. Ce sont Cheick Modibo Diarra, Choguel Kokala Maïga, Moussa Mara et Mountaga Tall, auxquels IBK est venu s'ajouter. Parmi les critères qui ont amené au choix d'IBK, son poids politique, son audience auprès des populations, le fait qu'il incarne l'autorité de l'Etat, l'acceptation de notre mémorandum».

Certes, durant cette élection, IBK s'était gardé de reprendre à son compte les thèmes du HCI, mais il avait accueilli avec bienveillance le sou-

tien de cette structure, très influente.

2013 : l'entente secrète

Notre confrère Le Sphinx était allé plus loin en dévoilant un contrat secret qui liait IBK et les leaders religieux musulmans ; une entente conclue à la veille de l'élection présidentielle de 2013.

« La relecture du Code de la famille non plus par l'administration et l'Etat, mais cette fois-ci par un groupe de travail sous l'égide du Haut Conseil Islamique du Mali.

-Interdiction des débits de boisson, boites de nuit et maisons closes.

-Interdiction des films pornographiques et érotiques.

-Réorganisation de la censure notamment pour l'audiovisuelle (ORTM) et les médias privés.

-Interdiction totale des jeux de hasard.

-Aménagement des lieux de prière dans les ministères et les administrations publiques au frais de l'Etat avec une participation des musulmans.

-Aménagement d'une mosquée dans les aéroports et les hôpitaux.

-Réaffirmation par décret du caractère sacré du mois de Ramadan avec interdiction des festivités et fermeture des débits de boissons, des boites de nuit et des centres de loisirs.

-Médicalisation de l'excision et non pas suppression de cette pratique.

-La prise en charge des imams des mosquées de vendredi et leurs adjoints par un salaire net d'impôts de 300 000 F CFA pour les premiers et 200 000 F CFA pour les seconds ainsi que l'instauration d'une allocation annuelle à allouer aux mosquées de vendredi.

-Interdiction du port d'habits indécents dans les ministères, administrations, institutions et organismes publics et semi-publics.

-La création de tribunaux islamiques de conciliation dans les quartiers et les communes.

-La création d'un ministère des Affaires religieuses...». Là aussi, sans commentaire !

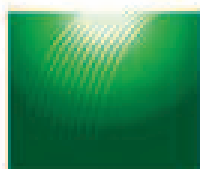
Au-delà du Haut conseil islamique, le Chérif de Nioro a pesé lourd et même très lourd dans le plébiscite d'IBK.

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



Après son 2^e mariage : Voici ce que risquent la star Alpha Blondy et Hamed Bakayoko

Alpha Blondy et la Tunisienne Aelyssa Darragi sont unis par les liens sacrés du mariage depuis jeudi 20 février 2020. Mais la star mondiale du reggae pourrait connaître quelques ennuis, après ce deuxième mariage.

L'union entre Alpha Blondy et Aelyssa Darragi n'arrête pas de faire couler beaucoup d'encre et de salive. À peine le chanteur a-t-il officialisé sa relation avec la tunisienne que les langues se délient sur les pratiques peu orthodoxes dont il se serait rendu coupable.

Après son 2^e mariage: voici ce que risquent Alpha Blondy et Hamed Bakayoko

Après sa première épouse, Ran Youn Koné, qui a dénoncé le traitement subi de la part du reggaeman sans rompre leur union, Alpha Blondy pourrait perdre gros, si l'affaire venait à atterrir devant la justice.

En effet, la loi ivoirienne n'autorise pas un second mariage alors que le premier n'est pas encore rompu. C'est justement ce qui se serait passé dans le cas du chanteur qui n'aurait pas divorcé de son épouse coréenne Ran, avant de

s'enticher d'avec la Tunisienne.

Selon l'article 455 du Code Pénal ivoirien, « Quiconque étant engagé dans les liens du mariage en contracte un autre avant la dissolution du précédent est puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 50.000 à 500.000 francs ». Cette loi n'épargne pas le maire célébrant, encore moins le ministre du culte qui connaissant le précédent, a accepté cette deuxième union

« L'officier de l'état civil ou le Ministre du culte qui prête son Ministère à ce mariage connaissant l'existence du précédent, est condamné à la même peine », continue l'article 455 cité. Dans cette configuration, le ministre et maire de la commune d'Abobo ayant célébré l'union, pourrait également connaître le même sort que Seydou Koné.

■ Aïssétou Cissé



Présidentielle en Côte d'Ivoire : Le FPI tacle le bilan d'Alassane Ouattara



En Côte d'Ivoire, l'annonce par le chef de l'Etat Alassane Ouattara de sa volonté de passer la main et de ne pas briguer un 3e mandat présidentiel suscite toujours beaucoup de réactions. Le Front Populaire ivoirien FPI-Pro Gbagbo réagit cette fois officiellement. C'est un « non-événement » selon son secrétaire général, Assoa Adou, qui estime qu'un 3e mandat aurait été inconstitutionnel. Aux côtés de ses invités des plateformes CDRP,

EDS, ainsi que des partis URD, MFA et USD, Assoa Adou s'est livré durant une heure à un pilonnage en règle du bilan d'Alassane Ouattara. Le chef de l'Etat ivoirien comparé par le numéro 2 du FPI-pro Gbagbo, à un boxeur dans les cordes, qui n'avait d'autre choix que de jeter l'éponge.

Assoa Adou est aussi revenu sur la révision constitutionnelle en cours, qui vise notamment à supprimer l'élection d'un ticket président -

vice-président et à le remplacer par une simple nomination du vice-président. « Le ticket en vigueur avait l'avantage de conférer un semblant de légitimité populaire au vice-président, surtout dans l'hypothèse où il venait à succéder au président de la République ».

Assoa Adou est aussi revenu sur les opérations d'enrôlement, en vue d'obtenir la carte d'identité. Des opérations en cours, délibérément mal organisées, selon lui, pour empêcher les Ivoiriens de s'inscrire ensuite sur les listes électorales. « Le Front populaire ivoirien demande instamment à tous les Ivoiriens d'envahir tous les centres d'enrôlement, afin d'obtenir leur carte nationale d'identité, pendant que nous nous battons ensemble pour obtenir sa gratuité ».

Le FPI-pro Gbagbo donne rendez-vous à ses militants pour un meeting commun avec ses alliés, dimanche prochain à Yamoussoukro.

■ Source RFI

3ème mandat : Issoufou félicite ADO et envoie un message fort à Alpha Condé...

ABUJA-Mahamadou Issoufou, Président en exercice de la CEDEAO vient d'envoyer un message très fort au Président Alpha Condé, tenté par des velléités de troisième mandat. A l'ouverture de la 5ème législature du Parlement de la CEDEAO, le président nigérien s'est largement étalé sur les situations politiques au sein des pays de l'espace CEDEAO.

Dans son discours tenu ce lundi 09 mars au siège du parlement de la CEDEAO à Abuja, M. Issoufou a tressé des lauriers pour Alassane Dramane Ouattara qui vient d'annoncer son renoncement à briguer un troisième mandat, avant d'envoyer un message qui sonne comme un avertissement à l'endroit de son « ami » de



longue date, Alpha Condé. A propos de la crise guinéenne d'ailleurs, il a lancé un appel à tous les acteurs politiques de se ressaisir afin de

créer les conditions de l'apaisement et de la paix. Voici un extrait de son discours.

Championnat national : Le rêve brisé de L'USC Kita

Dans la course pour le carré d'as du championnat national, l'USC Kita n'avait pas son destin en main et devait s'imposer contre l'Usfas, au compte de la 21^e journée. Hélas, à domicile, les Kitois n'ont pu faire mieux que le partage des points contre les militaires (0-0). Au même moment, le COB, l'un des concurrents directs des Kitois, est allé s'imposer 2-1 au stade Lamine Diakité devant l'US Bougouni.

L'avant-centre Yahya Sissoko a ouvert le score pour les Verts (50^e min), les locaux ont égalisé quelques minutes plus tard par l'intermédiaire d'Anda Yapi (56^e min). Mais le dernier mot reviendra aux visiteurs qui, par l'intermédiaire du nouvel entrant Djibril Coulibaly, ont marqué le but de la victoire peu avant l'entame du dernier quart d'heure (73^e min).

Les deux résultats combinés (nul de l'USC Kita contre l'Usfas et succès des Olympiens à Bougouni) éliminent l'équipe de la Capitale de

l'arachide de la course à la qualification au carré d'as. En effet, aux termes de cette 21^e et avant-dernière journée, l'attaquant Bourama Sidibé et ses partenaires (31 points) se retrouvent rétrogradés à la 5^e place de la poule B et ne peuvent plus refaire leur retard sur le COB qui affiche 36 unités au compteur. Autrement dit, quel que soit leur résultat de la dernière journée, les joueurs de Kita ne disputeront pas le carré d'as. Désormais, le deuxième ticket qualificatif se jouera entre Yeelen olympique, les Onze Créateurs et le COB. Yeelen olympique et les Onze Créateurs s'affrontaient hier et avant cette confrontation, les deux formations avaient chacune 33 points, donc trois unités de moins que le COB.

Pour rappel, le Stade malien (50 points, 0-0 contre l'Asom lors de sa dernière sortie) a pris le premier ticket de la poule et la dernière journée ne sera qu'une simple formalité pour l'équipe de Sotuba.

Dans la poule A, tout peut se jouer aujourd'hui. Alors que le Réal affronte le Djoliba, au stade Mamadou Konaté, le CSD a laissé champ libre aux Scorpions en se faisant piéger à domicile par l'AS Police (1-2). Les Djolibistes (50 points) sont déjà qualifiés pour le carré d'as et si le Réal gagne, il empochera le deuxième ticket de la poule, quels que soient les résultats de la dernière journée. En effet, les Noirs et blancs comptent 36 unités contre 35 pour le CSD ce qui revient à dire que l'équipe de Djicoroni-Para peut mettre fin au suspense, dès aujourd'hui. Mais pour réaliser ce rêve, les joueurs du technicien Kamel Djabour doivent impérativement battre les Rouges. Le cas échéant, il faudra attendre l'ultime journée pour connaître le nom de l'équipe qui accompagnera le Djoliba au carré d'as. Mais, trois équipes sont en embuscade et peuvent profiter d'un revers des Réalistes. Il s'agit du CSD (35 points), de l'AS Police de Moussa Keita «Dou-goutigui» (34 points) et LC. BA du président Sékou Diogo Keita (34 points également). Le Réal sera donc bien inspiré de gagner, aujourd'hui contre le Djoliba.

■ **Boubacar THIERO.**



Côte d'Ivoire/football : Didier Drogba au centre d'un scandale



Didier Drogba était présent à Gagnoa pour assister au match qui opposait le club de la ville à l'Assec mimosas dans le cadre de la 20^e journée de ligue 1 ivoirienne. L'ancien capitaine des éléphants s'est vu refuser de donner le coup d'envoi de cette rencontre.

L'affaire fait grand bruit depuis samedi dernier. Didier Drogba s'est vu refuser le coup d'envoi du match de 20^e journée du championnat ivoirien (Ligue 1), opposant l'Assec Mimosas au Sporting Club de Gagnoa. Pour plusieurs observateurs, ce refus est une manœuvre pour les actuels dirigeants de la fédération de faire de l'ombre à l'ex attaquant des éléphants qui est candidat pour succéder à Sidy Diallo à la tête de la fédération ivoirienne de football

(FIF). Une élection à laquelle Sory Diabaté, actuel vice-président de la FIF et président de la ligue professionnelle est également candidat.

Réaction de la fédération

Dans un communiqué en date du 9 mars, la fédération a réagi en informant que la désignation d'une personnalité pour le coup d'envoi d'un match ne "s'improvisait" pas, expliquant que les dirigeants du club local en avaient fait la demande seulement à la réunion technique, le jour même du match. Pis, Sam Etiassé, directeur exécutif de l'instance fédérale, et signataire du communiqué, précise que cela se fait dans des circonstances précises ou solennelles.

De son côté, Didier Drogba semble avoir carrément ignoré l'incident.

"Toujours un plaisir de revenir chez moi à #Gagnoa. Beau match entre Gagnoa vs Assec score final 1-1 Heureux de revoir mes parents et de partager ces moments précieux avec les Présidents de clubs de la région du Goh. Merci aux autorités de la région pour leur accueil chaleureux", a déclaré Didier Drogba qui fête 42 ans ce 11 mars.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA